



MOBILISATION &
COOPÉRATION

Art &
Culture

Lettre ouverte

Culture citoyenne en danger : plus de 50 organisations interpellent le gouvernement

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre de la culture,
Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle,
énergétique et numérique de France,
Madame la Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes
handicapées,

Face à la fragilisation et à la déstructuration de la vie culturelle citoyenne, nous vous demandons de préserver et renforcer les solidarités !

Alors que l'été s'ouvre et que des millions de personnes participent aux festivals, spectacles, expositions et à toutes les initiatives culturelles portées par des milliers de structures sur l'ensemble des territoires, les épisodes actuels de chaleur extrême rappellent avec force la nécessité de prendre soin des personnes comme du vivant. Les structures culturelles jouent ce rôle essentiel dans les solidarités et le vivre-ensemble. Pourtant, tandis qu'elles doivent s'adapter, seules, aux nouveaux défis écologiques, elles font face à une dégradation continue de leurs conditions d'exercice et des structurations construites. Cette situation interroge profondément le sens des choix budgétaires opérés à l'égard de l'écosystème culturel et citoyen, qui, tout à la fois, crée du sensible, nourrit la vie démocratique et contribue au dynamisme économique des territoires.

Notre coordination MCAC - Mobilisation et Coopération Art & Culture, qui rassemble aujourd'hui près de 80 organisations professionnelles du secteur des arts et de la culture, vous alerte et sollicite un rendez-vous en urgence. Car, sur le terrain, les difficultés s'accroissent et les alertes se multiplient.

Les résultats intermédiaires de notre enquête nationale « Libertés associatives et pouvoir d'agir dans la culture » montrent une situation très préoccupante. Ainsi 95 % des structures répondantes déclarent rencontrer des difficultés budgétaires, et pour près de 2/3 d'entre elles, ces difficultés sont désormais récurrentes.

Ce qui se dessine n'est plus une crise conjoncturelle mais une fragilisation durable du secteur.

Les ressources se contractent tandis que les incertitudes s'accumulent. 75 % des structures disent subir directement les conséquences d'un environnement devenu instable, marqué par les réformes des dispositifs et les arbitrages budgétaires tardifs. Cette fragilité se lisait déjà dans les comptes de 2025 : plus d'un tiers des organisations ont enregistré un déficit en 2025

! Tandis que nombre d'entre elles ne parviennent à maintenir l'équilibre qu'au prix d'une extrême tension financière et avec des marges devenues quasi inexistantes.

Alors que le budget du ministère de la culture est en baisse, les coupes dans les programmes 131 et 361 se déclinent durement dans les régions. Si les structures labellisées et les équipes artistiques conventionnées par l'État ont pu être relativement préservées, c'est la partie la plus fragile des secteurs culturels qui doit encaisser le choc : l'écosystème culturel citoyen de proximité qui constitue le terreau de la création et de la participation culturelle.

Les lieux intermédiaires et indépendants, lieux alternatifs, lieux partagés, les festivals, les collectifs artistiques et équipes non conventionnées, les structures investies dans l'Éducation Artistique et Culturelle et l'action territoriale sont aujourd'hui particulièrement exposés. Dans plusieurs DRAC, des aides à ces structures sont suspendues ou fortement réduites. Certains lieux et festivals subissent des baisses pouvant atteindre 25 %, 50%. Certaines se voient annoncer la suppression totale de certains soutiens. Les équipes artistiques non conventionnées se retrouvent enfermées dans un cadre de réponse à des appels à projets dont les moyens se réduisent et parfois disparaissent, qui ne permettent ni stabilité ni projection. Les réseaux et les espaces de structuration collectives sont visés par les coupes dans plusieurs régions alors qu'ils sont un des leviers cruciaux de dialogue et de construction. De plus les espaces de coconstruction et de dialogue professionnels et politiques sont trop souvent mis en suspens, sans véritables moyens pour observer, diagnostiquer, organiser des réponses adéquates.

Les conséquences sont immédiates : moins de programmation, de résidences, d'espaces de travail artistique, d'actions culturelles ; moins de coopération et de mutualisation, moins de participation à la vie culturelle. À court terme, c'est un risque de déstructuration sectorielle que nous voyons émerger, et tout particulièrement pour le champ culturel citoyen, de l'économie sociale et solidaire et à buts autres que lucratifs.

Ce qui inquiète les actrices et acteurs culturels n'est pas seulement l'ampleur des diminutions constatées, mais leur caractère généralisé. **Les désengagements se répondent d'un échelon de collectivité à l'autre et dessinent une tendance de fond¹.** Plus inquiétantes encore sont les perspectives pour l'année à venir. Une majorité de structures répondantes de notre enquête anticipe une baisse de ses financements publics, et un quart redoute une forte diminution. Dans le même temps, près de six structures sur dix prévoient une diminution de leurs ressources globales, tandis qu'à peine une sur dix espère une amélioration. Cette disproportion traduit une perte de confiance profonde dans les conditions futures d'exercice de l'activité culturelle.

À cette fragilité économique s'ajoute une vulnérabilité financière et une complexité administrative croissantes puisque près de 80% des structures disposent de moins de six mois de trésorerie, ce qui les place dans une situation d'incertitude permanente.

Aussi, les marges de manœuvre se réduisent partout et les conséquences sur l'emploi apparaissent entre gels de recrutements et risques de licenciements économiques. Les projections des structures répondantes pour 2026 montrent l'anticipation de suppressions de postes, particulièrement pour les intermittent·es du spectacle, qui apparaissent comme les plus exposé·es. Ainsi, pour 2026, 18 % des structures répondantes de l'enquête anticipent une diminution de leurs effectifs permanents, 24 % prévoient de réduire le recours aux

¹ Ainsi, 23 % des structures répondantes signalent entre 2024 et 2025 des baisses de financements départementaux, 19,5 % des financements régionaux, 16,4 % des crédits du ministère de la Culture et 14,2 % des soutiens communaux.

intermittent·es et 15 % envisagent une baisse des contractualisations avec des artistes-auteur·rices.

Ce dernier constat s'ajoute à une situation déjà préoccupante pour les artistes-auteur·ices, qui ne disposent toujours pas d'un dispositif garantissant la continuité de leurs revenus. Leur régime de protection sociale reste incomplet et appelle un chantier ambitieux avec la Sécurité sociale pour construire des droits pleinement adaptés à la réalité de leurs parcours professionnels.

Cette situation de précarisation économique fragilise également les libertés de création, d'expression, de circulation et d'association, déjà mises à mal par des entraves et pressions croissantes que nous documentons également dans notre enquête.

Pourtant, nous savons combien la vitalité artistique et culturelle portée par les associations et toutes les initiatives citoyennes constitue une richesse irremplaçable. Elle participe au rayonnement et à la vitalité des territoires, au développement culturel comme à l'emploi et à l'économie locale.

Plus encore, elle répond à une aspiration profonde de nos concitoyennes et concitoyens : participer à une vie culturelle riche et sensible, être en relation et en partage et prendre part aux initiatives et à la vie collective de leur territoire. C'est un enjeu démocratique majeur.

Certains pensent peut-être qu'il y aurait « trop » d'initiatives culturelles. Mais y aurait-il trop de diversité ? Trop d'imaginaire ? Trop de création ? Trop de participation citoyenne ? La véritable question est ailleurs : voulons-nous avoir la capacité collective d'organiser, de soutenir et de protéger cette diversité ?

Nous pensons qu'il est temps de renforcer les mécanismes de solidarité et de coopération permettant de consolider les acquis construits depuis plus de trente ans : le développement de la vie associative, de l'emploi culturel, des coopérations territoriales et des dynamiques citoyennes.

Malgré son poids économique et social, sa structuration continue, et son rôle central dans plusieurs filières culturelles, l'écosystème culturel citoyen demeure insuffisamment reconnu et soutenu. Face à la montée des industries culturelles lucratives, à la concentration financière de plus en plus forte, aux mutations écologiques et numériques, à la défense nécessaire des droits fondamentaux, un renforcement de son accompagnement et de sa reconnaissance apparaît crucial.

C'est dans cet esprit que nous sollicitons un dialogue avec vous, à l'approche des échéances budgétaires et politiques à venir. Nous avons des propositions !

Nous demandons :

- **l'ouverture rapide d'un espace de dialogue** avec notre coordination et l'ensemble des acteur·ices concerné·es ;
- **une vigilance renforcée pour les plus fragiles et une prise en compte effective de la diversité** de l'écosystème culturel citoyen dans les arbitrages budgétaires ;
- **le déploiement de dispositifs d'appui et d'accompagnement** aux structures en difficulté ;
- **la mise en œuvre d'un plan de soutien à l'économie sociale et solidaire culturelle**, fondé sur la coopération, la transversalité des politiques publiques et le renforcement des ingénieries financières et d'appui ;
- **la construction d'un budget 2027 à la hauteur des besoins du secteur**, qui ne reproduise pas les diminutions subies en 2026 ;

- la déclinaison sur l'ensemble du territoire de processus de concertation et d'organisation des solidarités à l'échelle des bassins de vie.

Mesdames et Messieurs les Ministres, notre démarche est une démarche de dialogue, de responsabilité et de construction. Mais les difficultés sont aujourd'hui trop importantes pour que nous restions dans le silence.

Nous vous demandons d'entendre l'alerte que nous portons collectivement et d'engager avec nous les réponses que la situation exige.

La Coordination Mobilisation & Coopération Art et Culture (MCAC).

Cette lettre ouverte a été rédigée à l'initiative de l'UFISC et publiée le 7 juillet 2026. Toutes les ressources issues de la MCAC sont disponibles sur le site de la mobilisation.

► Contacts :

- Patricia COLER, Déléguée générale de l'UFISC : ufisc.coordination@gmail.com
- Grégoire PATEAU, Chargé des dynamiques territoriales : gregoire.pateau@ufisc.org



Née dans le contexte de la crise COVID et relancée en avril 2025, la **Mobilisation et Coopération Art & Culture (MCAC)**, coordonnée par l'UFISC, s'est imposée comme un espace de mobilisation, de coopération, de veille et de plaidoyer, qui rassemble jusque 80 fédérations, réseaux et organisations professionnelles du secteur artistique et culturel (→ lire la déclaration d'intention des organisations participantes).

Face aux politiques d'austérité et aux attaques réactionnaires qui fragilisent aujourd'hui l'ensemble du champ associatif et de l'intérêt général, la MCAC appelle à une réponse collective et alerte sur un véritable plan social à bas bruit, qui menace l'ensemble de l'écosystème culturel et artistique en même temps que les droits culturels et les libertés fondamentales.

► Retrouvez la liste des signataires à jour et toutes les ressources de la MCAC : <https://www.mobilisationculturelle.org/actualiteacutes.html>

Signataires

- 50° NORD – 3° EST / pôle arts visuels Hauts-de-France & territoires transfrontaliers
- Actes If – Réseau de lieux intermédiaires et indépendants en Ile-de-France
- Actes Pro, Association de compagnies professionnelles de spectacle vivant des Hauts-de-France
- AJC – le réseau de la diffusion du jazz en France
- ALiiCe – Association des Lieux intermédiaires et indépendants du Centre-Val de Loire
- astre, Réseau d'arts visuels de Nouvelle Aquitaine
- AUTRESPARTS – Centre de ressources Arts/territoires/société
- Chorégraphes Associé.e.s – syndicat national des auteur·es chorégraphes
- CIPAC – Fédération des professionnels de l'art contemporain
- CiTi – Centre International pour les Théâtres Itinérants
- CNFR : Confédération Nationale des Foyers Ruraux
- Collectif Musiques et Danses du monde en Île-de-France
- Collectif RPM – Recherche en Pédagogie Musicale
- Combo 95 - réseau des Musiques Actuelles en Val d'Oise
- Confédération Nationale des Radios Associatives
- DCA – association française de développement des centres d'art contemporain
- devenir·art – réseau régional des arts visuels en Centre-Val de Loire
- FAMDT – Fédération des acteurs et Actrices des Musiques et Danses Traditionnelles
- FEDELIMA
- Fédération des Arts de la Rue - Auvergne Rhône-Alpes
- FEMA - fédération musiques actuelles Bourgogne-Franche-Comte
- Ferarock, Fédération des Radios Associatives Musiques Actuelles
- FéRue – Fédération des arts de la rue en Île-de-France
- FEVIS – Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés
- FNAR – Fédération Nationale des Arts de la Rue
- FNEIJMA – Fédération Nationale des Écoles d'influence Jazz et Musiques Actuelles
- FNGEC – Fédération Nationale des Groupements d'Employeurs Culture
- Fraap – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens
- FRACAMA – Fédération Musiques Actuelles Centre-Val de Loire
- France Festivals – Fédération des festivals de musique et du spectacle vivant
- Futurs Composés – réseau national de la création musicale
- Grand Bureau - Réseau des musiques actuelles en Auvergne-Rhône-Alpes
- Grands Formats
- HAUTE FIDÉLITÉ – Pôle Régional des Musiques Actuelles Hauts-de-France
- KOLET' – Réseau des acteur·rice·professionnel·le·s du spectacle vivant de La Réunion
- Le Collectif des festivals
- Les Locales, union du Syndicat National des Radios Libres et de la Confédération Nationale des Radios Associatives
- Les Localos – Association nationale de développement local
- MAANA - collectif de marionnette et arts associés en Nouvelle Aquitaine
- Métiers Culture, espace de coopération pour l'emploi et la formation dans la culture en Centre-Val de Loire
- Mouvement HF+ Fédération inter-régionale pour l'égalité des genres dans les Arts et la Culture
- OCTOPUS - Fédération des musiques actuelles en Occitanie
- Pôle de coopération pour la filière musicale en Pays de la Loire
- Pôle Nord – Fédération des arts de la rue et de l'espace public des Hauts-de-France
- Pôle spectacle vivant des Pays de la Loire
- PRMA Réunion – Pôle Régional des Musiques Actuelles de la Réunion
- RamDam – réseau national des musiques jeune public
- RIF – Réseau des musiques actuelles en Île-de-France
- RIM - Réseau des Indépendants de la Musique en Nouvelle-Aquitaine
- RNCAP – Réseau National du Conte et des Arts de la Parole
- SEAF Scène d'enfance assitej France
- SMA - Syndicat des Musiques Actuelles
- THEMAA/UNIMA France - association nationale des théâtres de marionnettes et arts associés
- UFISC – Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles
- Zone Franche, le réseau des Musiques du Monde